

Accessibilité



Caractéristiques techniques :

- Récepteur amplifiant les champs magnétiques générés par les boucles à induction qui équipent certaines salles de cinémas, spectacles ou conférence.
- Réglage du volume de réception jusqu'à 30 dB.
- Réglage de la tonalité jusqu'à +/- 10 dB.
- Réglage de la balance gauche/droite.
- Micro à haute sensibilité.
- Revêtement spécial pour atténuation des nuisances sonores lors des manipulations.
- Volume acoustique maximum : 120 dB spl.
- Gamme de fréquence : 100 à 8000 Hz.
- Batterie Lithium rechargeable incluse.
- 8 à 10 heures d'autonomie en utilisation.
- Indicateur de niveau de batterie.
- Temps de chargement complet : 2/3 heures.
- Sensibilité de la bobine : -50 dBv, 1 Khz, 100 mA/m.
- Entrée jack 3.5 mm pour micro externe (micro externe vendu séparément).
- Faible encombrement : Dim. 100 x 57 x 27 mm.

Conditions d'utilisation :

Usage intérieur uniquement

Conditionnement :

Vendu à l'unité avec un cordon de charge (5Vdc) USB, micro USB et les écouteurs (avec jack stéréo 3.5 mm).

Quels sont les avantages du produit ?

Bon dispositif d'appoint si vous souffrez d'une légère surdité

Rappel de la loi Handicap pour la mise aux normes Accessibilité des ERP :

Arrêté du 20 avril 2017 - Bâtiments neufs - Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

Les salles de réunion des établissements recevant du public de 1re à 4e catégories sont telles qu'au moins une de ces salles est équipée d'une boucle à induction magnétique respectant les dispositions décrites en annexe 9. Les spécifications de la norme NF EN 60118-4 : 2015 sont réputées satisfaire à ces exigences. Cette disposition ne s'applique pas aux salles modulables.

Arrêté du 04 décembre 2014 - Bâtiments anciens - Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande.

Les établissements recevant du public de 1re et 2e catégories comportant plus de trois salles de réunion sonorisées accueillant chacune plus de cinquante personnes mettent à disposition des personnes malentendantes une boucle à induction magnétique portative.